



	3PE
Nombre de périodes	1

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

PHILOSOPHIE, ÉTHIQUE SPÉCIFIQUE – DOMAINE

PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement de la philosophie s'efforce d'élargir le champ de réflexion de l'élève et d'en approfondir l'analyse ; il est nécessaire, au-delà des techniques d'action, des visées utilitaires de certains savoirs, des idéologies diverses qui, toutes, prétendent à la vérité et à l'efficacité, de s'exercer à une approche globale et interdisciplinaire du réel. La philosophie aide à réfléchir sur ce qui est déjà là et sur ce qui pourrait advenir ; elle permet ainsi d'acquérir une distance critique, donne des instruments d'argumentation, rappelle l'importance de la tradition, suscite le dialogue avec les textes, les personnes et les valeurs morales et politiques de notre société. Elle ouvre l'individu au goût de la connaissance désintéressée et de son partage.

Au travers de l'étude de problématiques fondamentales et de leur histoire, qui font partie d'une culture générale de base, le cours de philosophie aborde les questions existentielles et répond ainsi à la nécessité de créer un espace où non seulement celles-ci sont posées et débattues mais dans lequel on tend également à donner aux élèves des instruments critiques qui leur permettent de mieux les cerner et de se situer par rapport à elles.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES ET DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Compétences se rapportant à la discipline
1. Lecture	Les élèves sont capables de / peuvent : - lire de manière autonome différents genres philosophiques ; - faire une analyse argumentative.
2. Expression écrite	Les élèves sont capables de / peuvent : - produire une argumentation structurée ; - dépasser leur subjectivité au travers d'une validation systématique des avis avancés.
3. Expression orale	Les élèves sont capables : - d'écoute ; - d'expression personnelle structurée ; - de décentration, au travers de l'expression d'un avis autre que le leur ; - de réflexivité, au travers de la capacité de remise en cause de leur avis personnel, et de progression dans la pensée ; - de présenter un sujet philosophique et de participer à un bref débat.



3. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Capacité de compréhension et/ou de défense d'une argumentation.

Compétences réflexives

- Capacité de distanciation quant à une problématique ou une discipline donnée.
- Capacité de décentration, au travers de l'expression d'un avis autre que le sien.
- Capacité de réflexivité, au travers de la capacité de remise en cause de son avis personnel, et de progression dans la pensée.

Compétences sociales

- Capacité d'écoute.
- Capacité de participer à un bref débat.

Compétences d'expression

- Capacité à argumenter de manière structurée.

Compétences en informatique

- Capacité d'utilisation des ressources du web afin de trouver des informations pertinentes.

4. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Introduction à la philosophie

- Sensibilisation des élèves à quelques notions de base – objectivité/subjectivité, les différents types de vérité, la pensée autonome etc., et à la philosophie comme discipline intellectuelle.
- Après avoir situé la philosophie dans sa spécificité par rapport aux sciences, aux religions, aux mythologies, on aborde certains des thèmes suivants au travers de leur histoire et de leur signification quant à notre présent.
- Un ou plusieurs thèmes spécifiques liés aux métiers de l'éducation doivent être abordés durant l'année.

Thèmes spécifiques

- Histoire de la philosophie.
- Le bonheur.
- Philosophie de l'éducation.

Il va de soi que cette liste n'est ni exhaustive ni contraignante.



Thèmes généraux

- Nature et culture.
- Le corps et l'esprit.
- L'amour.
- La mort, le suicide, l'euthanasie.
- La violence et le droit.
- Éthique et science.
- Liberté et responsabilité.

Il va de soi que cette liste n'est ni exhaustive ni contraignante.

Méthodologie

Afin d'obtenir une concentration optimale et un intérêt soutenu des élèves, il convient de prendre en compte aussi rapidement que possible leurs connaissances préalables ainsi que leur expérience de vie comme base de réflexion. On développera ainsi la capacité des élèves à penser leur vie et à instaurer une dialectique permanente entre expérience de vie et savoirs acquis.

Il est important de favoriser au maximum l'expression des élèves sous forme de discussions générales, de travaux de groupe ou d'exposés, au moins lors d'une période hebdomadaire. Le but est autant de promouvoir les compétences sociales des élèves et leur aisance à s'exprimer devant un public que de procéder à une véritable élaboration commune des savoirs.

Les cours se construisent autour de la lecture de textes philosophiques, d'articles de presse, de documents audiovisuels ou d'activités thématiques proposées par le professeur. Les élèves devraient être capables en fin d'année de savoir synthétiser une matière à partir de documents informatifs ou argumentatifs, pour en faire l'objet d'une réflexion ou d'un avis personnel. Il est donc indispensable d'accompagner le cours de philosophie proprement dit par un travail sur l'argumentation et la structuration de la pensée personnelle, afin de rendre possible aussi bien la réflexion des élèves que son expression.

Il est recommandé d'accompagner le cours de la lecture de textes philosophiques plus conséquents que des extraits, ce qui permettra l'acquisition par les élèves d'une certaine autonomie face à la discipline. On peut dans ce but faire usage de textes originaux ou de vulgarisation, qui devraient faire l'objet de discussions et de questions en classe.

5. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le cours de philosophie peut être évalué au travers de travaux écrits, d'exposés ou d'autres formes d'interrogation jugées équivalentes. Les connaissances et les compétences réflexives sont au centre de l'évaluation.

6. EXAMENS

La discipline n'est pas soumise à un examen.



	3SA
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

PHILOSOPHIE, ÉTHIQUE SPÉCIFIQUE – DOMAINE

PROFESSIONNEL SANTÉ

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement de la philosophie s'efforce d'élargir le champ de réflexion de l'élève et d'en approfondir l'analyse ; il est nécessaire, au-delà des techniques d'action, des visées utilitaires de certains savoirs, des idéologies diverses qui, toutes, prétendent à la vérité et à l'efficacité, de s'exercer à une approche globale et interdisciplinaire du réel. La philosophie aide à réfléchir sur ce qui est déjà là et sur ce qui pourrait advenir ; elle permet ainsi d'acquérir une distance critique, donne des instruments d'argumentation, rappelle l'importance de la tradition, suscite le dialogue avec les textes, les personnes et les valeurs morales et politiques de notre société. Elle ouvre l'individu au goût de la connaissance désintéressée et de son partage.

Au travers de l'étude de problématiques fondamentales et de leur histoire, qui font partie d'une culture générale de base, le cours de philosophie aborde les questions existentielles et répond ainsi à la nécessité de créer un espace où non seulement celles-ci sont posées et débattues mais dans lequel on tend également à donner aux élèves des instruments critiques qui leur permettent de mieux les cerner et de se situer par rapport à elles.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES ET DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Compétences se rapportant à la discipline
1. Lecture	Les élèves sont capables de / peuvent : - lire de manière autonome différents genres philosophiques ; - de faire une analyse argumentative.
2. Expression écrite	Les élèves sont capables de / peuvent : - produire une argumentation structurée ; - dépasser leur subjectivité au travers d'une validation systématique des avis avancés.
3. Expression orale	Les élèves sont capables : - d'écoute ; - d'expression personnelle structurée ; - de décentration, au travers de l'expression d'un avis autre que le leur ; - de réflexivité, au travers de la capacité de remise en cause de leur avis personnel, et de progression dans la pensée. - de présenter un sujet philosophique et de participer à un bref débat.



3. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Capacité de compréhension et/ou de défense d'une argumentation.

Compétences réflexives

- Capacité de distanciation quant à une problématique ou une discipline donnée.
- Capacité de décentration, au travers de l'expression d'un avis autre que le sien.
- Capacité de réflexivité, au travers de la capacité de remise en cause de son avis personnel, et de progression dans la pensée.

Compétences sociales

- Capacité d'écoute.
- Capacité de participer à un bref débat.

Compétences d'expression

- Capacité à argumenter de manière structurée.

Compétences en informatique

- Capacité d'utilisation des ressources du web afin de trouver des informations pertinentes.

4. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Introduction à la philosophie

- Sensibilisation des élèves à quelques notions de base – objectivité/subjectivité, les différents types de vérité, la pensée autonome etc., et à la philosophie comme discipline intellectuelle.
- Après avoir situé la philosophie dans sa spécificité par rapport aux sciences, aux religions, aux mythologies, on aborde certains des thèmes suivants au travers de leur histoire et de leur signification quant à notre présent.
- Un ou plusieurs thèmes spécifiques liés aux métiers de la santé doivent être abordés durant l'année.

Thèmes spécifiques

- La mort, le suicide, l'euthanasie.
- Éthique et science.
- Philosophie du soin.

Il va de soi que cette liste n'est ni exhaustive ni contraignante.

Thèmes généraux

- Liberté et responsabilité.
- Nature et culture.
- Le corps et l'esprit.
- L'amour.
- Le bonheur.
- La violence et le droit.

Il va de soi que cette liste n'est ni exhaustive ni contraignante.



Histoire de la philosophie

Découverte des principaux auteur·e·s et mouvements philosophiques. Cette découverte peut se faire au travers de l'étude des thèmes précités ou peut être l'objet d'un travail mené en parallèle du cours proprement dit, par exemple sous la forme de la lecture d'ouvrages d'histoire de la philosophie.

Méthodologie

Afin d'obtenir une concentration optimale et un intérêt soutenu des élèves, il convient de prendre en compte aussi rapidement que possible leurs connaissances préalables ainsi que leur expérience de vie comme base de réflexion. On développera ainsi la capacité des élèves à penser leur vie et à instaurer une dialectique permanente entre expérience de vie et savoirs acquis.

Il est important de favoriser au maximum l'expression des élèves sous forme de discussions générales, de travaux de groupe ou d'exposés, au moins lors d'une période hebdomadaire. Le but est autant de promouvoir les compétences sociales des élèves et leur aisance à s'exprimer devant un public que de procéder à une véritable élaboration commune des savoirs.

Les cours se construisent autour de la lecture de textes philosophiques, d'articles de presse, de documents audiovisuels ou d'activités thématiques proposées par le professeur. Les élèves devraient être capables en fin d'année de savoir synthétiser une matière à partir de documents informatifs ou argumentatifs, pour en faire l'objet d'une réflexion ou d'un avis personnel. Il est donc indispensable d'accompagner le cours de philosophie proprement dit par un travail sur l'argumentation et la structuration de la pensée personnelle, afin de rendre possible aussi bien la réflexion des élèves que son expression.

Il est recommandé d'accompagner le cours de la lecture de textes philosophiques plus conséquents que des extraits, qui permettra l'acquisition par les élèves d'une certaine autonomie face à la discipline. On peut dans ce but faire usage de textes originaux ou de vulgarisations, qui devraient faire l'objet de discussions et de questions en classe.

5. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le cours de philosophie peut être évalué au travers de travaux écrits, d'exposés ou d'autres formes d'interrogation jugées équivalentes. Les connaissances et les compétences réflexives sont au centre de l'évaluation.

6. EXAMENS

La discipline n'est pas soumise à un examen.



	3TS
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

PHILOSOPHIE, ÉTHIQUE SPÉCIFIQUE – DOMAINE

PROFESSIONNEL TRAVAIL SOCIAL

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement de la philosophie s'efforce d'élargir le champ de réflexion de l'élève et d'en approfondir l'analyse ; il est nécessaire, au-delà des techniques d'action, des visées utilitaires de certains savoirs, des idéologies diverses qui, toutes, prétendent à la vérité et à l'efficacité, de s'exercer à une approche globale et interdisciplinaire du réel. La philosophie aide à réfléchir sur ce qui est déjà là et sur ce qui pourrait advenir ; elle permet ainsi d'acquérir une distance critique, donne des instruments d'argumentation, rappelle l'importance de la tradition, suscite le dialogue avec les textes, les personnes et les valeurs morales et politiques de notre société. Elle ouvre l'individu au goût de la connaissance désintéressée et de son partage.

Au travers de l'étude de problématiques fondamentales et de leur histoire, qui font partie d'une culture générale de base, le cours de philosophie aborde les questions existentielles et répond ainsi à la nécessité de créer un espace où non seulement celles-ci sont posées et débattues mais dans lequel on tend également à donner aux élèves des instruments critiques qui leur permettent de mieux les cerner et de se situer par rapport à elles.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES ET DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Compétences se rapportant à la discipline
1. Lecture	Les élèves sont capables de / peuvent : - lire de manière autonome différents genres philosophiques ; - faire une analyse argumentative.
2. Expression écrite	Les élèves sont capables de / peuvent : - produire une argumentation structurée ; - dépasser leur subjectivité au travers d'une validation systématique des avis avancés.
3. Expression orale	Les élèves sont capables : - d'écoute ; - d'expression personnelle structurée ; - de décentration, au travers de l'expression d'un avis autre que le leur ; - de réflexivité, au travers de la capacité de remise en cause de leur avis personnel, et de progression dans la pensée ; - de présenter un sujet philosophique et de participer à un bref débat.



3. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Capacité de compréhension et/ou de défense d'une argumentation.

Compétences réflexives

- Capacité de distanciation quant à une problématique ou une discipline donnée.
- Capacité de décentration, au travers de l'expression d'un avis autre que le sien.
- Capacité de réflexivité, au travers de la capacité de remise en cause de son avis personnel, et de progression dans la pensée.

Compétences sociales

- Capacité d'écoute.
- Capacité de participer à un bref débat.

Compétences d'expression

- Capacité à argumenter de manière structurée.

Compétences en informatique

- Capacité d'utilisation des ressources du web afin de trouver des informations pertinentes.

4. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Introduction à la philosophie

- Sensibilisation des élèves à quelques notions de base – objectivité/subjectivité, les différents types de vérité, la pensée autonome etc., et à la philosophie comme discipline intellectuelle.
- Après avoir situé la philosophie dans sa spécificité par rapport aux sciences, aux religions, aux mythologies, on aborde certains des thèmes suivants au travers de leur histoire et de leur signification quant à notre présent.
- Un ou plusieurs thèmes spécifiques liés au travail social doivent être abordés durant l'année.

Thèmes spécifiques

- Liberté et responsabilité.
- Le bonheur.
- La violence et le droit.

Il va de soi que cette liste n'est ni exhaustive ni contraignante.

Thèmes généraux

- Nature et culture.
- Le corps et l'esprit.
- L'amour.
- La mort, le suicide, l'euthanasie.
- Éthique et science.

Il va de soi que cette liste n'est ni exhaustive ni contraignante.



Histoire de la philosophie

Découverte des principaux auteur·e·s et mouvements philosophiques. Cette découverte peut se faire au travers de l'étude des thèmes précités ou peut être l'objet d'un travail mené en parallèle du cours proprement dit, par exemple sous la forme de la lecture d'ouvrages d'histoire de la philosophie.

Méthodologie

Afin d'obtenir une concentration optimale et un intérêt soutenu des élèves, il convient de prendre en compte aussi rapidement que possible leurs connaissances préalables ainsi que leur expérience de vie comme base de réflexion. On développera ainsi la capacité des élèves à penser leur vie et à instaurer une dialectique permanente entre expérience de vie et savoirs acquis.

Il est important de favoriser au maximum l'expression des élèves sous forme de discussions générales, de travaux de groupe ou d'exposés, au moins lors d'une période hebdomadaire. Le but est autant de promouvoir les compétences sociales des élèves et leur aisance à s'exprimer devant un public que de procéder à une véritable élaboration commune des savoirs.

Les cours se construisent autour de la lecture de textes philosophiques, d'articles de presse, de documents audiovisuels ou d'activités thématiques proposées par le professeur. Les élèves devraient être capables en fin d'année de savoir synthétiser une matière à partir de documents informatifs ou argumentatifs, pour en faire l'objet d'une réflexion ou d'un avis personnel. Il est donc indispensable d'accompagner le cours de philosophie proprement dit par un travail sur l'argumentation et la structuration de la pensée personnelle, afin de rendre possible aussi bien la réflexion des élèves que son expression.

Il est recommandé d'accompagner le cours de la lecture de textes philosophiques plus conséquents que des extraits, qui permettra l'acquisition par les élèves d'une certaine autonomie face à la discipline. On peut dans ce but faire usage de textes originaux ou de vulgarisations, qui devraient faire l'objet de discussions et de questions en classe.

5. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le cours de philosophie peut être évalué au travers de travaux écrits, d'exposés ou d'autres formes d'interrogation jugées équivalentes. Les connaissances et les compétences réflexives sont au centre de l'évaluation.

6. EXAMENS

La discipline n'est pas soumise à un examen.